



Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Pont Sainte Maxence

MAIRIE DE RHUIS

2023/22

Arrêté portant délégation d'officier d'état civil pour le mariage du 16 septembre 2023.

ARRETE DE DELEGATION

Le Maire de RHUIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-18, qui donne délégation à un conseiller municipal,

Considérant la demande formulée par les intéressés sollicitant la célébration de leur mariage par M. Antoine DAVENE DE ROBERVAL, Conseiller Municipal.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Monsieur Antoine DAVENE DE ROBERVAL, élu Conseiller Municipal, en 10^{ème} dans l'ordre du tableau, est délégué pour célébrer à titre exceptionnel le mariage de M BERARD avec M. DA SILVA CASTRO le samedi 16 Septembre 2023 à 12h.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera :

1. remise à l'intéressé ;
2. annexé au registre de l'Etat Civil de la commune de Rhuis ;
3. transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;
4. transmise à Monsieur le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Senlis.

Fait à Rhuis, le 04/09/2023

Le Maire,
Jean-François GOYARD

